



DISCOURS DE LA MÉTHODE

« 64

ans c'est toujours non! » Tel est le message que nous avons martelé vendredi au Premier ministre, qui réunissait les organisations syndicales et patronales pour lancer la concertation visant à remettre en chantier la réforme des retraites. Cette réforme des retraites, injuste, brutale et injustifiée que nous n'avons cessé de combattre depuis deux ans, qui repousse l'âge de départ à 64 ans et allonge la durée de cotisation.

Cette réunion visait à définir une méthode. « *La puissance de bien juger, et distinguer le vrai d'avec le faux, qui est proprement ce qu'on nomme le bon sens, ou la raison, est naturellement égale en tous les hommes* », écrivait Descartes dans son *Discours de la méthode*. Distinguer le vrai d'avec le faux, c'était bien notre ligne de conduite pour dénoncer les termes du débat présentés par le Premier ministre dans son discours de politique générale.

Nous avons aussi affirmé notre désaccord avec le cadre proposé, qui voudrait tout globaliser, mélangeant l'examen de tous les régimes, privés, publics, régimes spéciaux, agricole et indépendants. Nous contestons en particulier le calcul grossier qui entremêle taux de cotisation du public et du privé. La particularité de l'État est qu'il a la charge de l'intégralité des pensions de ses fonctionnaires. Ainsi, il doit chaque année compléter la différence entre le montant des pensions à verser et celui des cotisations salariales des fonctionnaires. Entremêler les régimes, c'était précisément l'objectif du projet de régime universel, que nous avons longuement

combattu en 2019-2020 et que nous ne souhaitons pas voir ressusciter! Lors de cette réunion nous avons aussi réaffirmé notre opposition à la retraite par capitalisation.

Également, nous avons fermement contesté le fait que la moitié de l'endettement public serait consacré au financement des retraites. En réalité, ces derniers mois en particulier, la dégradation des finances publiques est principalement le résultat

de recettes plus basses que prévu. En outre, FO s'étonne du choix de la Cour des comptes pour présenter des « chiffres indiscutables » sur les retraites. C'est précisément la mission du COR (Conseil d'orientation des retraites) de produire ce type de

données, et si nous ne partageons pas toujours les conclusions de ses rapports, le COR reste l'organe le plus légitime sur les retraites.

Reçue dans la foulée par le président de la Cour des comptes, FO l'a invité à regarder les aides publiques aux entreprises, le taux d'emploi, et notamment le taux d'emploi des seniors, dont la hausse, à hauteur de la moyenne OCDE, permettrait d'ici 2030 de dégager 30 milliards de recettes supplémentaires. Pour FO, il convient également de prendre en compte l'égalité professionnelle, la réduction des écarts de salaires, mais aussi la réduction des temps partiels subis et des carrières hachées, permettant également d'accroître le volume de cotisations.

Un premier rapport qui devrait s'appuyer sur les chiffres du COR est attendu pour le 19 février. Nous verrons alors, si toujours comme Descartes « *le bon sens reste la chose du monde la mieux partagée* ».

« **Distinguer le vrai d'avec le faux** »

Retrouvez l'actualité de Force Ouvrière sur Internet : www.force-ouvriere.fr